

## Encore du phishing AMELI

**AMELI**, l'assurance maladie en ligne, fait l'objet d'envois réguliers de messages relevant du phishing (*hameçonnage*),

L'objet du message évolue : l'intitulé « Formulaire d'acquittement » peut inciter le consommateur à lire le message reçu.

Le texte reste un grand classique : « *Votre caisse d'assurance maladie vous informe que vous êtes admissible à recevoir un montant de 387,95 €. Nous vous demandons de mettre à jour vos coordonnées pour que votre remboursement soit effectué dans les plus brefs délais.* »

Il vous est, dès lors, demandé de cliquer sur un lien pour accéder à un formulaire de remboursement avec saisie obligatoire de votre numéro de carte bancaire.

Deux points doivent attirer la vigilance du consommateur :

- ↪ Le mode de remboursement atypique (*par crédit de votre carte bancaire*) pour un organisme comme la CPAM ;
- ↪ L'adresse mél de l'émetteur (*dans le cas présent, [formulaire17004@acquittement.assur.france.com](mailto:formulaire17004@acquittement.assur.france.com)*).

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)